

tant que durent les saintes espèces, dans le communiant, en ce sens, qu'alors Jésus-Christ est substantiellement présent dans le communiant, "non quidem in propria specie, sed sub speciebus panis et vini." A proprement parler, il n'y a pas *vraie union ni vrai contact*. Une fois les espèces disparues, la sainte humanité n'est plus unie au communiant que moralement, seule la divinité de Jésus-Christ continue à produire dans l'âme, et dans le corps du communiant, si l'on veut absolument, les effets sacramentels permanents de la sainte Eucharistie.

3° "L'effet permanent de l'Eucharistie en nous n'est pas l'union purement spirituelle, mais corporelle et substantielle avec le Christ." Cette proposition me paraît, comme au P. Evers, tout à fait fausse et opposée au sentiment commun des Docteurs. C'est bien pourtant la doctrine de M. l'abbé Bérubé. Mais, il n'apporte, pour la soutenir, aucune preuve solide, ni d'Écriture Sainte, ni de Tradition.

Analysons, si vous le voulez bien, et pesons ses principaux arguments. Lisons d'abord avec lui les paroles de Notre Seigneur et soumettons à "*une critique loyale*" les quelques commentaires dont M. l'abbé fait suivre les textes évangéliques.

Jo. vi, 51-52: "Je suis le pain vivant, moi, qui suis descendu du ciel. Si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement; et le pain que je donnerai, c'est ma chair pour la vie du monde." "La chair de Notre Seigneur, — ainsi commente M. l'abbé, — cette chair qu'il nous a promise et qu'il nous donne à manger dans l'Eucharistie, est une substance comme la manne, à laquelle il la compare, mais en attribuant une vie temporelle à celle-ci, miraculeusement tombée du ciel, pourtant, et une vie éternelle à celle-là, le vrai pain du ciel, dont la manne n'était que la figure. *La vie puisée dans cet aliment substantiel ne peut donc pas être la vie de la grâce, qui n'est qu'un accident, un don surnaturel mais accidentel; ne peut être qu'une participation de la vie qui lui est propre en tant que partie substantielle d'une Personne divine*".

Je dois dire loyalement que je ne reconnais pas la légitimité de la conclusion.